Compte-rendu de la réunion ordinaire de conseil municipal du Mercredi 18 novembre 2021

L'an deux mille vingt, le dix-huit novembre, à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie.

Etaient présents: Thierry ROUCOU, Marie-Cécile COLLIER, Grégory CUISINIER, Stéphane LOBEL, Jean-Jacques BODELET, Monique LEQUETTE, Nadine THERY, Marie TETART, Lysiane PREVOST, Amélie BEUGNET

Etait excusé: Johan LAUVAU

Ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu du 09/09/2020
- 2. Délibération syndicat Bois St Pierre (siège)
- 3. Devis coussins berlinois
- 4. Arrêtés et délibérations :
  - compteur en limite de propriété
  - points d'arrêt transport interurbain acceptation chèque chasse
  - - allocation indemnité confection budget au comptable public
- 5. Devis RGPD
- 6. Point école : délibération organisation temps scolaire, effectif, piscine, ...

Tel: 03 21 48 51 87

- 7. Questions diverses:
  - Dématérialisation actes
  - Demande de subvention APEI « opération brioches »
  - Devis défibrillateur
  - Demande d'aide
  - Adhésion AST ?
  - Réflexion projet travaux salle des fêtes
  - Réflexion mot de bienvenue nouveaux arrivants
  - Distribution colis de Noël
  - Distribution repas aînés ?
  - Bons cadeaux Noël des enfants ?
  - Distribution Info'Souastre

1. Approbation du compte rendu du 09/09/2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 09/09/2020, qui n'appelle aucune remarque particulière des conseillers présents.

#### 2. Délibération syndicat Bois St Pierre (siège)

Le syndicat du Bois St Pierre a délibéré lors de sa séance du 24 septembre 2020, pour le transfert du siège du Syndicat de la mairie de St Amand vers la mairie de Warlincourt les Pas. Cette modification des statuts doit être portée à la connaissance des communes membres, qui doivent à leur tour se prononcer par délibération. Le conseil municipal approuve le transfert du siège du syndicat à la mairie de Warlincourt les Pas.

### 3. Devis coussins berlinois

Mr le Maire présente un devis de l'entreprise T2E pour la pose de coussins berlinois aux abords de l'école primaire pour limiter le passage des véhicules dans le sens interdit. Le devis s'élève à 2 524€ HT. Il est possible d'obtenir les amendes de police sur ces travaux.

### 4. Arrêtés et délibérations :

- Compteur en limite de propriété : Il est décidé que pour les habitations dont le compteur se trouve sur la propriété privée, celui-ci serait mis en limite de propriété si nous devions intervenir pour des réparations ou des modifications sur le branchement d'eau.
- Points d'arrêt transport interurbain : Mr le Maire informe avoir eu la visite d'une personne de la Région pour faire le point sur les arrêts de bus. Un arrêté devra être prit pour chaque point d'arrêt. La pose des panneaux réglementaires ainsi que les peintures devront être réalisées. Nous allons faire une demande de devis groupé pour les coussins berlinois + la signalisation des arrêts de

bus pour demander une subvention au titre des amendes de police pour l'ensemble des travaux.

- Acceptation chèque chasse : comme chaque année, la société de chasse nous verse la somme de 220€ au titre du droit de chasse. Afin d'encaisser le chèque, il est nécessaire de délibérer pour accepter cet encaissement. A l'unanimité, le conseil municipal accepte et autorise Mr le Maire à encaisser le chèque.
- Allocation indemnité confection budget au comptable public : Il y a lieu de préciser les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales aux agents des services extérieurs de l'Etat. Les communes allouent au comptable public des indemnités pour la confection des documents budgétaires. Après délibération, le conseil municipal décide d'accorder au comptable public l'indemnité de confection de budget.

#### 5. Devis RGPD:

Mr le Maire informe avoir reçu le représentant de la société REX-ROTARY qui lui a présenté son offre de sauvegarde et de protection des données. Pour information, il est obligatoire, depuis plusieurs années, de mettre en place le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données). Son devis s'élève à 79.50€ HT par mois pour un contrat sur 5 ans pour la location d'un boitier contenant 2 disques durs avec cryptage des données. Après analyse de l'offre, il est conseillé de demander d'autres devis. Voir quel est le prestataire de la Com de Com ?? A suivre...

## 6. Point école : délibération organisation temps scolaires, effectif, piscine, ... :

A la demande de la Directrice, Mme Thuillier, nous devons délibérer sur le choix de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021/2022. Mr le Maire propose de rester à la semaine de 4 jours. L'effectif de cette année est de 82 élèves. Effectif prévu l'année prochaine 79. Dans 2 ans, ce sont 16 élèves qui quitteront le RPI.

Cette année, la piscine est suspendue en raison du manque d'accompagnateur. Les parents n'ont pas pu passer le stage qui a été annulé. Pas de classe de mer, non plus, prévue cette année.

# 7. Questions diverses:

- <u>Dématérialisation des actes</u> : la préfecture encourage les collectivités à utiliser le dispositif @CTES qui facilite les échanges entre l'Etat et les collectivités en permettant l'envoi dématérialisé. Bien entendu, la mise en place de ce système à un coût. Le CDG, par exemple, propose ce service à 50€ de l'heure, au minimum, de 2h par an. Le conseil municipal décide d'attendre l'obligation de ce mode de télétransmission.
- <u>Demande de subvention APEI « opération brioches »</u>: Comme chaque année, l'association APEI propose de vendre des brioches au profit de l'association. Depuis, plusieurs années, nous versons directement la somme de 200€ ce qui correspondait au montant de la vente des brioches. A l'unanimité, le conseil-accepte de verser 200€ de subvention à l'association APEI.
- <u>Devis défibrillateur</u>: A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'installation de défibrillateur sera obligatoire dans les salles accueillants du public. Nous avons reçu une proposition à 999€ HT + 149€ HT/ an pour la maintenance. Il est décidé d'attendre et que peut-être les prix baisseront d'ici 2022.
- <u>Demande d'aide</u>: Nous avons reçu une demande d'aide d'un particulier qui rencontre des difficultés financières pour payer sa facture de régularisation d'électricité. Au vu de la situation, le conseil accepte de lui verser la somme de 300€ qui lui permettra de régler sa facture auprès de son fournisseur d'électricité. Toutefois, un échéancier de remboursement devra être mis en place en accord avec cettē personne.
- Adhésion AST?: La surveillance médicale des salariés est obligatoire dans toutes les entreprises. L'employeur peut adhérer à un service de santé au travail comme l'AST. Le coût est de 93€ HT par agent et par an. Voir s'il existe d'autres possibilités. A suivre...
- <u>Réflexion projet travaux salle des fêtes</u> : Mr le Maire demande aux conseillers de réfléchir chacun de son côté sur des propositions. Prévoir une réunion pour réunir toutes les idées, en décembre.
- <u>Réflexion mot de bienvenue nouveaux arrivants</u>: Mr le Maire souhaiterait que la commission communication réfléchisse à un mot de bienvenue aux nouveaux arrivants avec formulaire à retourner compléter à la mairie contenant les infos qui pourraient nous être utiles (date d'arrivée, relevé d'eau, s'ils ont des enfants, leur âge, ...) notamment pour le Noël des enfants, les colis des aînés, les tickets de manège lors de la fête mais aussi pour la facturation d'eau car nous sommes régulièrement confrontés à de nouveaux arrivants qui ne se présentent pas en mairie.
  - Distribution colis de Noël: Elle aura lieu le samedi 19/12.

- <u>Distribution repas aînés</u>?: Grégory CUISINIER suggère que l'on distribue un repas aux aînés de plus de 65 ans en raison de l'annulation du repas du 11 novembre. Le conseil accepte. La distribution des repas aura lieu le samedi 28/11 entre 11h et 12h. Il a proposé à la Ferme-Auberge de Souastre de faire le repas mais Nadine est en formation et ne pourra pas. Toutefois, elle pourra assurer la confection des desserts. Voir avec Garbé-Leturgez à Humbercamps pour le plat. Préparer un mot à distribuer aux personnes concernées.
- <u>Bons cadeaux Noël des enfants ?</u>: Nadine THERY propose de remettre un bon cadeau à Joueclub aux enfants de la commune jusqu'au collège pour Noël. Soit 85 enfants concernés. Le conseil municipal accepte cette idée et fixe le montant des bons à 15€ par enfant. Préparer un mot à distribuer dans les maisons concernées.
  - <u>Distribution Info'Souastre</u>: A distribuer
- Il est signalé que l'éclairage public ne fonctionne plus devant chez Nadine et dans la rue de Bayencourt.

Aucune autre question n'étant apparue, le Maire, Thierry ROUCOU a levé la séance vers 23h00.

Fait le 20 février 2021

Le Maire T. ROUCOU Le secrétaire de séance Grégory CUISINIER

